

CONSEILLER EN GESTION PRIVÉE

Missions

Spécialiste de la gestion de patrimoine, le conseiller en gestion privée assure le développement et la fidélisation des clients haut de gamme. Ses missions sont les suivantes :



Capacité d'écoute

Développement et fidélisation des clients

Relationnel

Commercialisation de l'ensemble des produits et services de la banque

Maîtrise des logiciels financiers

Réalisation des bilans et élaboration des projets de financement

Rigueur

Suivi des comptes et placement

Quelle formation

BAC+3 CCBA

BAC+5 ECGPC

BAC+5 MO-CMP

Perspectives d'évolution

Conseiller en gestion de fortune
Responsable d'un service dédié à la gestion de patrimoine